

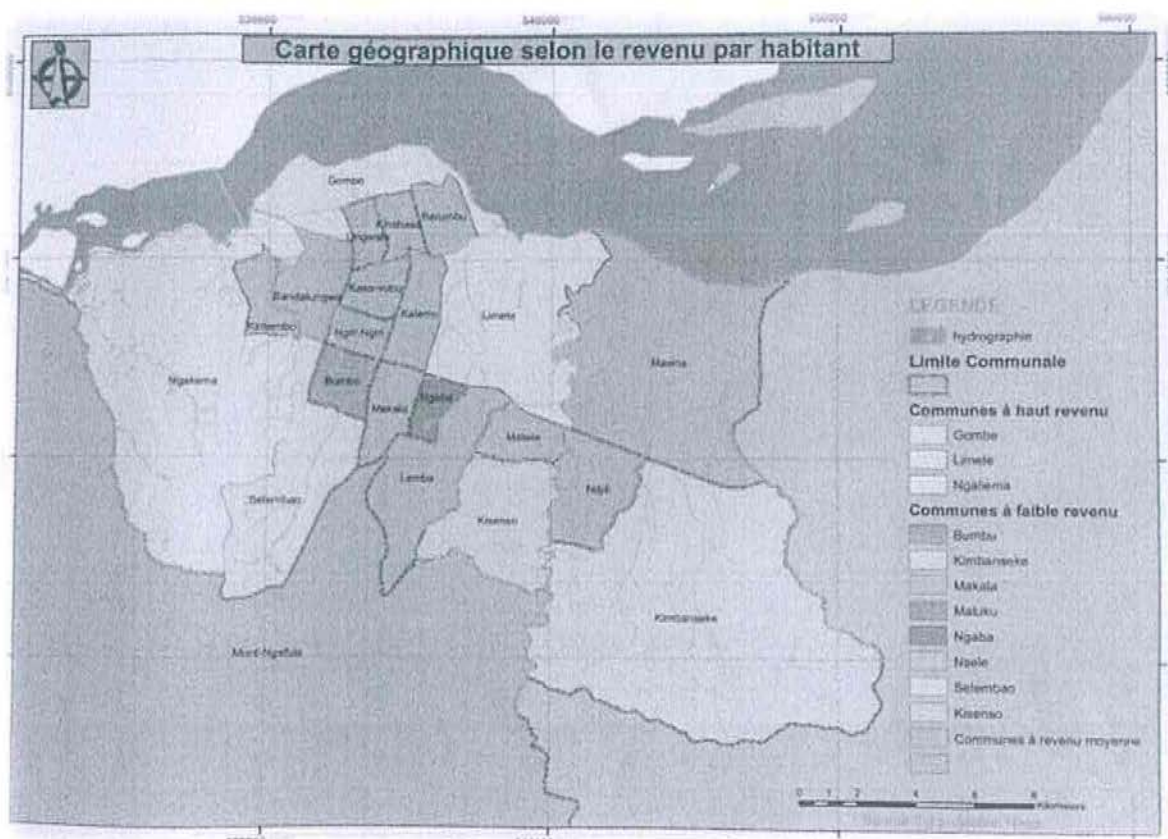
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la ville de Kinshasa (KIN-ELEND A)

TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME CHARGE DE L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LA VILLE DE KINSHASA

TERMES DE REFERENCE

SCHEMA DIRECTEUR POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDES KINSHASA



Septembre 2024

Table des matières

TERMES DE REFERENCE	1
1 Contexte global du projet Kin Elenda	3
1.1 Contexte général du projet.....	3
1.2 Contexte du lancement du schéma directeur.....	4
2 Définition du schéma directeur	5
3 Objectifs spécifiques	6
3.1 Approche globale.....	6
3.2 Synthèse des données	6
3.2.1 Diagnostic des données déjà documentées.....	6
3.2.2 Diagnostic du cadre institutionnel et sectoriel	6
3.3 Schéma directeur.....	7
3.3.1 Moyens matériels (équipements fixes et roulants, ouvrages) et opérationnels.....	7
3.3.2 Gouvernance du service	8
3.3.3 Financement du service	9
3.3.4 Financement du service	9
4 La prestation attendue.....	10
4.1 Experts à mobiliser	11
4.2 Homme/mois attendus.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3 Agenda	14
4.4 Forme de la proposition de service.....	Erreur ! Signet non défini.

1 Contexte global du projet Kin Elenda

1.1 Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque Mondiale, pour mettre en œuvre le Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (projet KIN ELENDA ou le Projet).

L'objectif de développement du projet KIN ELENDA est d'améliorer la capacité institutionnelle en gestion urbaine et l'accès aux infrastructures et services ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa.

Le projet KIN ELENDA est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique et social et de résilience aux aléas. Il financera des infrastructures structurantes au niveau de la ville et des investissements de proximité au niveau des quartiers ciblés, en abordant également le défi de sous-emploi et de cohésion sociale, ainsi que les renforcements de capacité en matière de gestion urbaine.

Le projet KIN ELENDA vise à enclencher une transformation progressive du milieu urbain autour d'une série d'interventions intégrées pour améliorer les conditions de vie des populations des zones situées de part et d'autre de la rivière N'djili.

Les investissements du Projet seront donc concentrés en priorité au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili en amont du Boulevard Lumumba et les interventions en matière de renforcement institutionnel sur le niveau provincial essentiellement.

1.2 Le projet est basé sur 4 composantes ci-dessous :

1.2.1 Infrastructures et services résilients

1.2.1.1 Services de base à l'échelle de la ville

1.1.a. Approvisionnement résilient en eau

1.1.b. Assainissement

1.1.c. Gestion des déchets solides

1.1.d. Résilience des infrastructures et des services énergétiques

1.2.1.2. Amélioration des quartiers

1.2.a. Mobilité et routes urbaines

1.2.b. Infrastructures d'atténuation des risques d'inondations et de lutte contre l'érosion

1.2.c Aménagement d'espaces publics et infrastructures de proximité

1.2.2. Communautés inclusives et résilientes

1.2.2.a Inclusion socio-économique

1.2.2.b. Entretien des infrastructures et inclusion sociale

1.2.2.c. Développement des compétences

1.2.2.d. Prévention de la violence

1.2.2. e. Aménagement urbain et gestion du foncier

1.2.2.f. Gouvernance locale

1.2.3. Gestion du projet

1.2.4. Mécanisme d'intervention d'urgence conditionnelle

1.3 Contexte du lancement du schéma directeur

La mise en œuvre du volet du projet **Kin Elenda** sur quatre communes n'a pas pu aboutir, et s'est buté principalement sur l'attribution du foncier pour les quelques ouvrages du Projet, et le manque de définition institutionnelle du financement du secteur, afin de mobiliser une entreprise, de rang international, sur un contrat de type DBO-f.

Une étude de faisabilité technique du projet de modernisation et de gestion intercommunale des déchets solides des communes ciblées (Lemba, Matete, Kisenso et N'djili) dans la ville province de Kinshasa et du mode de contractualisation des infrastructures avec le secteur privé a abouti à l'élaboration d'un schéma organisationnel de gestion des déchets solides du regroupement intercommunal des communes de Lemba, Matete, Kisenso et N'djili afin de permettra une exécution efficace, cohérente et rationnelle des opérations de la filière des déchets solides avec la prise en compte de façon écologique du traitement de l'ensemble des déchets solides produits par les activités socioéconomiques.

Une deuxième étude de financement durable, de viabilité économique et des réformes fiscales du secteur de l'assainissement liquide et des déchets solides dans la ville de Kinshasa avait pour but de fournir aux décideurs, des informations fiables relatives à la mise en place d'un mécanisme de financement durable et viable, ainsi que des réformes fiscales permettant d'assurer le financement du secteur des déchets. Apporter un éclairage complet aux décideurs et aux opérateurs publics et privés, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers sur la soutenabilité et la viabilité économique du secteur des déchets solides de la Ville-Province de Kinshasa.

Eu égard à ce qui précède et compte tenu des difficultés évoquées plus haut, il s'avère indispensable d'élaborer un plan directeur de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Ville de Kinshasa à long terme avec un horizon de 20 ans.

Les dernières données opérationnelles concrètes remontent au **projet PARAU** soutenu par l'UE, pour la gestion des déchets de neuf (9) communes de LA Viulle de Kinshasa, et à l'origine du CET de Mpassa, qui a pris fin en août 2015. Depuis, la RASKIN,) Régie d'Assainissement de Kinshasa), assure un service sommaire appuyée par quelques initiatives privées.

Une analyse du renforcement de capacité est sur le point d'être lancée pour étudier les aménagements possibles à engager pour que la **RASKIN, adossée au FONAK** (fonds d'assainissement de Kinshasa), puissent conjointement retrouver de l'effectivité dans leurs missions respectives, qui resteront à clarifier grâce à cette étude. Les conclusions sur les rôles de ces deux directions seront à inclure dans le schéma directeur.

Ces expériences ne permettent donc pas de disposer d'indicateurs pour juger de la pertinence économique et de l'efficacité opérationnelle de ces tentatives. La production du schéma directeur sera une opportunité d'engager une évaluation des résultats obtenus.

Les différentes études suivantes engagées par d'autres bailleurs pourront aussi servir de support à la présente étude (voir Annexe 1).

- (To Petola de l'AFD, le SOSAK, la caractérisation des déchets par la JICA, Plan directeur du transport par la JICA, rapport d'ONU Habitat sur les déchets, ...). La ville et la CI se chargeront de mettre à disposition ces études au démarrage de la prestation.

Un appel d'offres international avait été lancé en 2013-14 par le Gouvernement pour déléguer la gestion des déchets. Il avait été infructueux. L'accès aux informations reste restreint mais cette expérience sera à prendre en compte, dans la mise en œuvre d'une délégation au secteur privé.

De nombreuses recherches ont été entreprises par l'UNIKIN (Université de Kinshasa), l'UPN (Université pédagogique nationale) et autres universités et institutions. Des contacts seront à entretenir pour favoriser les échanges sur les retours d'expérience.

L'étude attendue sera notamment bâtie sur la base des constats et des données déjà existantes et extraites par le consultant. Le Schéma Directeur peut donc être considéré déjà pré-calibré, et nécessitera de la part du consultant (firme), un effort de synthèse et d'actualisation, des quantifications de moyens humains et matériels et les simulations budgétaires correspondantes, pour les CAPEX et les OPEX de l'ensemble des segments du service.

L'étude analysera la situation des déchets des ménages et assimilés, mais aussi la production des déchets des industries, commerces et institutions, dont les déchets hospitaliers.

2 Définition du Schéma Directeur

Le schéma directeur est un document de planification organisationnel et budgétaire pour le déploiement progressif d'un service de gestion des déchets. Il a pour vocation de définir une stratégie d'optimisation du coût du service. Il définira notamment les activités de tri et de valorisation, le mode de précollecte et de collecte et enfin sur les outils de traitement. Il intégrera les déchets des ménages et assimilés, les déchets des industries, commerces et institutions (ICI) dont un focus sur les déchets dangereux.

Dans le cadre de Kinshasa, une des plus grandes agglomérations du continent africain, ce document devra servir de feuille de route, documentée à partir de données d'entrée confirmées, pour un déploiement progressif du service.

Pour ce faire, l'étude apportera des suggestions quant à la gouvernance et au paiement du service. Des réformes institutionnelles et réglementaires pourront être suggérées. Cet outil de planification se veut synthétique, concret et pédagogique afin de catalyser l'intérêt des décideurs publics.

3 Objectifs de l'étude

3.1 Objectif global

L'objectif de l'étude est d'élaborer un schéma directeur pour la gestion des déchets de la ville de Kinshasa pour une période de 20 ans. L'étude portera sur une projection plus aboutie sur 10 ans, et sous forme de perspectives pour les dix années suivantes. L'année de référence de l'étude étant 2025, l'année 1 de la planification sera 2026 soit une projection jusqu'à fin 2045.

3.2 Objectifs spécifiques

3.2.1 Approche globale

Les propositions de schéma directeur apportées par le consultant doivent tenir compte des moyens financiers actuels de la ville, des communes, des possibles contributions de l'Etat et des ménages, de l'implication des acteurs institutionnels et privés (formels et informels), et des contraintes foncières et urbaines élevées à Kinshasa pour aborder avec pragmatisme ce schéma directeur de la GDS (Gestion des Déchets Solides).

Les exemples réussis dans d'autres pays du continent africain devront être présentés (voir ci-dessous). La progressivité, les budgets et le planning prévisionnel des différentes mises en œuvre devront être détaillés. Plusieurs scénarii seront à proposer afin de définir l'option la plus pertinente.

Ainsi, le schéma directeur pourra être bâti sous forme d'un programme, incluant des phases de projets successifs, qui à chaque issue de l'une recalibrera les moyens de la phase suivante. L'ensemble représentera alors un programme.

La mise en œuvre d'un schéma directeur sur la ville de Kinshasa est envisagée sous la forme de trois (3) volets :

- **Analyse et Synthèse des données** d'entrée à travers des études existantes et de la structure institutionnelle effective en lien avec la GDS ;
- **Analyse du cadre institutionnel et sectoriel** des déchets solides au niveau national, provincial et local ;
- **Elaboration du schéma directeur lui-même**, conçu sur la base des données de base, de l'analyse attendue, des concepts structurels et de gouvernance déjà avancés, des perspectives de croissance : économique et démographique.

L'étude pourra être développée en deux étapes ; les diagnostics initiaux et le schéma directeur. Les diagnostics initiaux, une fois validés, constitueront la première étape du livrable final du Schéma Directeur.

3.2.2 Synthèse des données

3.2.2.1. Diagnostic des données existantes

- 1) Faire le bilan des études existantes au travers de l'ensemble des documents à sa disposition ;
- 2) Identifier les obstacles, lacunes et goulots d'étranglement qui entravent la fourniture de services améliorés de GDS ;
- 3) Apporter un focus spécifique sur la précollecte qui n'a pas fait l'objet d'une analyse suffisamment aboutie à ce jour (matérialiser le ou les modèle(s) économique(s)) ;
- 4) Réaliser la compilation de l'ensembles des données existantes (données techniques, opérationnelles, financières et de sauvegardes) et proposer un cadre général pour aborder le Schéma Directeur ;
- 5) Réaliser le recensement des quantités et des typologies de déchets et synthétiser les besoins.

3.2.2.2. Diagnostic du cadre juridique, institutionnel, financier et sectoriel

- 1) Analyser et produire une cartographie de l'organisation institutionnelle. L'objectif de cette analyse est de présenter un aperçu de la manière dont le cadre

réglementaire institutionnel du secteur de la gestion des déchets est mis en œuvre et développé en RDC.

- 2) Faire une analyse du processus de traitement des déchets solides à Kinshasa. Cela devra comprendre (i) les volumes actuels et futurs de déchets domestiques et commerciaux et (ii) les infrastructures et services existants.
- 3) Préparer trois (3) études de cas sur les bonnes pratiques de gestion des déchets et trois (3) études de cas sur un cadre institutionnel efficace dans d'autres régions similaires (y compris les leçons tirées qui peuvent être applicables à Kinshasa). Le choix des études de cas devra être validé au stade du rapport de cadrage par le client, pour une présentation lors du rapport diagnostic.
- 4) Proposer de potentielles variantes avec deux scénarii par segment (précollecte, collecte, transfert, traitement et valorisation) à partir d'analyses de cas concrets d'autres pays et de la typologie des quartiers et habitations.
- 5) Apporter une synthèse des données financières au stade du préprojet pour les CAPEX et OPEX.

La liste ci-dessus n'est pas limitative, et le consultant pourra être amené à répondre à toutes demandes complémentaires raisonnables au regard du contexte du projet. Ce premier volet fera l'objet d'un atelier de présentation au cours duquel le consultant présentera notamment une esquisse du schéma directeur. Le consultant prendra en compte, autant que possible, les préconisations issues des autres études.

Il est demandé au consultant de faire preuve d'initiatives et d'agilité afin que ses livrables apportent des réponses pragmatiques et concrètes pour le bien du projet.

3.3 Schéma directeur

L'étude peut être structurée sous forme des cinq composantes suivantes :

3.3.1 Axes stratégiques

Le consultant devra, sur la base des données recueillies en Phase 1, ainsi que de l'analyse y découlant :

- 1) Identifier les grands axes sur lesquels se baseraient la projection d'amélioration de la gestion des déchets solides à Kinshasa.
- 2) Définir chaque axe en décrivant les enjeux ainsi que les actions cadres correspondantes.

3.3.2 Organisation opérationnelle

- 1) Définir un maillage géographique, élaboré notamment sur les évolutions urbaines, démographiques et économiques du territoire, pour la GDS en tenant compte des diagnostics initiaux ;
- 2) Elaborer une cartographie des ouvrages (et leurs surfaces) sur la ville de Kinshasa en tenant compte des infrastructures existantes et de celles à développer ;
- 3) Définir les moyens physiques nécessaires à l'exécution du service tant en termes d'équipements, d'ouvrages et de moyens humains ;
- 4) Proposer un modèle de gestion orienté sur l'optimisation des moyens à mettre en œuvre. Il doit atteindre une amélioration de services rapide vis-à-vis des

investissements réalisés, et adaptée aux conditions financières des ménages et des institutions. Le modèle doit notamment tenir compte des acteurs informels existants et de l'intervention d'acteurs privés locaux ou internationaux (sous un modèle d'intervention à proposer par le consultant) ;

- 5) Apporter un focus spécifique pour la valorisation d'une fraction notable des déchets en tenant compte des réalités urbaines, sociales et économiques de Kinshasa ;
- 6) Apporter un focus spécifique sur la valorisation énergétique, notamment en produisant un business plan pour un incinérateur ;
- 7) Apporter une analyse sur la gestion des décharges sauvages présentes sur la ville avec une proposition de la récupération du foncier ou de la réhabilitation (en utilisant si pertinent la méthode Fukuoka) ;
- 8) Elaborer, au stade de pré APS, le design des différents ouvrages et équipements impliqués dans le Schéma Directeur, avec leur descriptif, capacité d'accueil et les budgets CAPEX et OPEX. L'objectif sera de définir les grandes lignes du ou des projets tant sur le plan technique et réglementaire notamment :
 - Réaliser des études de faisabilité technique et réglementaire
 - Elaborer des premiers plans et croquis préliminaires des projets
 - Elaborer un estimatif du coût des projets.
- 9) Définir de façon exhaustive les besoins en lien avec chacune des phases de déploiement territorial pour l'exécution du service (option à proposer pour chaque segment) ;
- 10) Proposer un agenda par étapes de développements successifs, avec comme focus, les capacités d'absorption des coûts d'exploitation qui garantiront la pérennité du service ;
- 11) Suggérer les intérêts d'un SIG (Système d'Information Géographique) pour le service de la gestion des déchets, notamment pour la cartographie des ouvrages, et les modalités de gestion d'un tel outil SIG, s'il venait à être déployé sur la ville de Kinshasa.
- 12) Proposer un modèle de gestion des déchets dangereux et DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux).

3.3.3 Gouvernance du service

- 1) Suggérer les enjeux de gouvernance, à partir d'une cartographie des parties prenantes actuelles au niveau national, provincial et local, pour assurer un développement des moyens de suivi (entité de contrôle) cohérent avec le développement opérationnel et le financement du service ;
- 2) Intégrer un focus spécifique sur les rôles de la VPK, des entités décentralisées et déconcentrées, la RASKIN et du FONAK et de toutes autres entités publiques pouvant jouer un rôle important dans la mise en œuvre du schéma directeur ;
- 3) Suggérer une méthodologie de la sécurisation du foncier pour orienter l'approche par les services publics (circonscription foncière, le cadastre, la ville...). La sécurisation juridique et opérationnelle des sites accueillant les infrastructures liées au traitement des déchets solides à Kinshasa devra faire l'objet d'une attention particulière ;
- 4) Faire une proposition d'une organisation (implication de la RASKIN et du FONAK notamment) adaptée à la GDS ;

- 5) Elaborer une stratégie de sensibilisation et de communication pour l'appropriation de l'importance de la gestion des déchets à l'échelle de l'agglomération de Kinshasa ;
- 6) Le consultant firme produira l'esquisse d'une réglementation pour la gestion des déchets inspirée de cadres réglementaires existants. Il est particulièrement attendu :
 - o Une nomenclature des déchets avec la codification adaptée ;
 - o Une liste des installations classées pour les activités GDS ;
 - o Les drafts d'arrêtés ministériels, en lien avec le CET, le quai de transfert, le centre de compostage et la déchetterie.

Le consultant s'attèlera à accorder ces documents au cadre légal et réglementaire existant et notamment des lois n°11/009 et 15/026. du PoNa et du SNA.

3.3.4 Financement du service

- 1) Définir les budgets d'investissements et les coûts d'exploitation qui en seront induits sur l'ensemble des scénarii ;
- 2) Proposer la stratégie et le modèle économique de paiement du service (OPEX) à partager entre les ménages, les communes de VPK et l'Etat de RDC, y compris les textes juridiques accompagnant la stratégie et le modèle économique ;
- 3) Réfléchir au cadre de financement des investissements, avec le soutien des pouvoirs publics, des bailleurs et/ou avec des investisseurs privés dans le secteur de la GDS ; Une attention particulière devra être portée à l'attractivité du projet pour le secteur privé ;
- 4) Réfléchir aux modalités de sécurisation du paiement (garantie ou autres) à mettre en œuvre en parallèle du financement et de la contractualisation avec le secteur privé.

3.3.5 Sauvegardes environnementales et sociales

Proposer un cadre environnemental et social à la fois contextualisé pour Kinshasa, mais aussi cohérent avec les exigences des bailleurs internationaux, pour une « attractivité » des investissements potentiels qui pourront financer le projet. Cette approche doit notamment permettre de définir les besoins financiers permettant la récupération du foncier (i.e. plan d'actions de réinstallation).

Enfin, le schéma directeur doit permettre de disposer d'un plan d'investissement prioritaires (PIP) avec une vision globale à travers un résumé exécutif orienté vers la « bancabilité » d'un ou plusieurs projets prioritaires à court, moyen et long termes, permettant à la ville de Kinshasa de solliciter les financements d'un ou plusieurs bailleurs internationaux (synthèse chiffrée avec les CAPEX et OPEX). Le consultant apportera son éclairage sur les divers financements possibles tant sur les CAPEX que les OPEX.

Plus généralement, les trois enjeux suivants, qui interagissent entre eux, devront être couverts par l'étude.



Ce second volet fera l'objet d'un atelier de présentation intermédiaire après rédaction du rapport intermédiaire et d'un atelier de présentation final à l'issue de la phase 2.

4 Résultats attendus

A l'issue de la mission, il est attendu :

- Un diagnostic des données de base du secteur dans la ville de Kinshasa est établi et les analyses faites ;
- Des axes stratégiques de GDS pour la ville de Kinshasa à l'horizon 2045 sont proposés ;
- Un schéma directeur de GDS avec un plan d'actions prioritaires opérationnels

5 Durée de prestations et livrables attendus

La durée du marché est estimée à neuf (9) mois (voir Annexe 2).

Afin que les livrables soient appréciables et puissent générer une dynamique avec les contreparties institutionnelles et civiles, il est attendu un réel effort de synthèse du prestataire afin de faire ressortir la substance indispensable à la compréhension de la stratégie mise en avant, et celle des données clés. De plus, chaque livrable devra comporter un résumé exécutif.

Afin de répondre aux objectifs spécifiques, le consultant firme devra produire à minima les livrables suivants :

Livrables	Description	Période (en mois)	Nbre d'exemplaires
Démarrage de la mission		T0	
Rapport de cadrage	Approche méthodologique, planning, etc.	T0+0,5	3 copies + copie numérique
	Validation rapport de cadrage	T0+ 1	

Rapport diagnostic de	Diagnosics initiaux des données d'entrée, cadrage sectoriel et institutionnel, synthèse des éléments clés, analyse des données de base et contraintes socio-urbaines (Eléments du chapitre 3.2.2)	T0+2,5	3 copies + copie numérique
	Atelier de présentation du rapport diagnostic et d'une esquisse de schéma directeur	T0+3	
	Mise à jour du rapport diagnostic	T0+3,5	3 copies + copie numérique
	Validation du rapport final diagnostic	T0+4	
Rapport intermédiaire	Axes stratégiques du schéma directeur, options à lever, cadrage du schéma directeur. Rapport intermédiaire et atelier de présentation à Kinshasa	T0+5	3 copies + copie numérique
	Validation rapport intermédiaire	T0+5,75	
Rapport provisoire du Schéma Directeur GDS	Rapport de synthèse de projets d'investissements prioritaires-Evaluation de besoins techniques (CAPEX) et opérationnels (OPEX) (Eléments du chapitre 3.3.2)	T0+6,5	3 copies + copie numérique
	Rapports sur la gouvernance et financement du service (Gouvernance et éléments du financement de service, contractualisation avec le secteur privé, etc.) (Eléments des chapitres 3.3.3 et 3.3.4). Rapport sur les sauvegardes (Eléments du chapitre 3.3.5)	T0+7	3 copies + copie numérique
	Rapport provisoire du Schéma Directeur GDS	T0+7,75	3 copies + copie numérique
	Atelier de restitution Phase 2 à Kinshasa	T0+8,5	
Rapport final du Schéma directeur GDS	Rapport corrigé ayant intégré les commentaires-Fiches projets	T0+8,75	3 copies + copie numérique
	Validation rapport final	T0+9	

Tous les documents seront rédigés en français.

6. Experts à mobiliser

6.1. Profil du Consultant firme

Le consultant devra être une firme ou un groupement de firmes, spécialisée dans les domaines de gestion de déchets solides, de l'assainissement, de l'environnement avec une expérience d'au moins 15 ans dans la planification et la conception de solutions pour la gestion des déchets solides dans les grandes villes.

Le consultant/le consortium doit posséder les qualifications minimales suivantes :

- Avoir au moins quinze (15) ans d'expérience générale dans la planification générale et les études de faisabilité pour des solutions idoines destinées à la rationalisation de la gestion des déchets solides à l'échelle de la ville dans les pays d'Afrique ;
- Démontrer une expérience dans la réalisation d'un schéma directeur au cours des huit (8) dernières années.
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires liées au développement des villes (> 250 000 habitants), aux études de faisabilité et à la conception de mesures de renforcement institutionnel et de renforcement des capacités pour les zones urbaines, l'assainissement, y compris les processus d'engagement des parties prenantes ;
- L'expérience en RDC ou dans un contexte similaire est un atout important.

6.2. Experts à mobiliser

La mission sera exécutée par une équipe pluridisciplinaire incluant au minimum les spécialités suivantes :

a) **Un (01) Chef de mission – Expert en gestion des déchets solides** de niveau Bac + 5 ans ayant au moins douze (12) années d'expérience professionnelle dans la gestion des déchets solides ménagers et assimilés. Il devra avoir réalisé au moins :

- Quatre (04) études techniques relatives à la conception et au dimensionnement des infrastructures de collecte, de traitement et d'élimination des déchets solides ménagers, assimilés et déchets industriels pendant les six (6) dernières années ;
- Deux (02) études d'organisation (schémas directeurs ou plans de gestion ou stratégie de gestion) de la gestion des déchets solides ménagers et assimilés dans une ville d'au moins un million (1 000 000) habitants sur les six (6) dernières années.
- Deux (02) études techniques relatives à la réhabilitation ou à la fermeture d'une décharge finale pour déchets ménager et assimilés.
- Une (1) expérience en exploitation et une bonne maîtrise des OPEX serait un atout ;
- Trois (03) études en lien avec la GDS réalisées sur le continent africain.
- Une ou plusieurs expériences dans le cadre d'un programme de bailleur(s) seraient un plus.

Le Chef de mission doit avoir une parfaite maîtrise (écrit et orale) de la langue française et doit conduire une équipe composée des experts suivants :

b) **Un (01) Expert financier / économiste** de niveau Bac+5 ans minimum en économie ou finances, justifiant d'au moins huit (08) années d'expérience professionnelle dans l'analyse économique et financière des projets de développement. Il doit avoir réalisé au moins :

- Trois (03) études sur l'analyse économique et financière dans le secteur de la gestion des déchets solides ménagers et assimilés,
 - Une (01) spécifiquement sur la mise en œuvre d'un schéma directeur de la GDS ;
 - Une (01) en lien avec la concession ou la délégation de service public au secteur privé ou en Partenariat Public Privé ;
 - Trois (03) études réalisées sur le continent africain.
 - Une ou plusieurs expériences dans le cadre d'un programme de bailleur(s) seraient un plus
- c) **Un (01) Expert spécialiste en valorisation** des déchets solides, de niveau BAC+3 ans minimum en environnement ou dans une discipline connexe, ayant au moins huit (08) années d'expérience professionnelle dans la gestion des déchets solides et du recyclage. Il devra avoir réalisé, au moins :
- Trois (3) études relatives à la valorisation et au recyclage des déchets solides ménagers et assimilés sur le continent africain.
 - Une (1) participation à un schéma directeur ou à un plan de gestion des déchets.
 - Une expérience opérationnelle serait un atout.
- d) **Un expert Social et Environnementaliste** de niveau Bac+5 ans minimum disposant d'au moins huit (08) années d'expérience professionnelle et ayant réalisé au moins :
- Quatre (04) études d'impacts environnemental et social (EIES) ;
 - Une (01) étude d'impact environnemental et social (EIES) en lien avec la gestion des déchets solides ménagers et assimilés
 - Trois (03) études réalisées sur le continent africain ;
 - La connaissance des normes environnementales et sociales (NES) de la Banque mondiale serait un atout.
- e) **Un (1) expert juriste** de niveau BAC+5 minimum en droit avec un minimum de dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la planification et de la gestion des contrats.

Il devra avoir réalisé, au moins :

- Quatre (4) études organisationnelles et réglementaires des services publics dont deux (2) sur le continent africain ;
- Une (1) mission de contractualisation dans le secteur de déchets solides.
- Il doit avoir une connaissance du régime des installations classées ;

La réalisation de l'étude nécessitera des services spécialisés et la mobilisation d'un personnel d'appui pour le soutien technique et administratif. Il appartient au Consultant

de bien cerner le contenu des missions et de mobiliser le personnel d'appui nécessaire à la bonne réalisation de l'étude.

Il est notamment suggéré de disposer des personnels ressources suivantes :

- Un urbaniste / spécialiste du foncier en connaissance de la ville de Kinshasa ;
- Un expert en précollecte des déchets en connaissance de la ville de Kinshasa ;
- Un expert en communication et sensibilisation sur la mobilisation des communautés serait en connaissance de la ville de Kinshasa ;
- Tout appui nécessaire à la mission en termes de cartographe et/ou dessinateur projeteur.

7. Obligations du Client

En accord avec le protocole d'accord régissant la collaboration entre la Cellule Infrastructures et les autres agences d'exécution pendant la phase préparatoire du projet KIN-ELEND, la Cellule Infrastructures assumera l'ensemble des tâches fiduciaires, à savoir :

- Assurer la gestion du contrat se rapportant aux présents termes de références ;
- Liquider et assurer le paiement de la rémunération du Consultant selon les termes du Contrat ;
- Servir d'interface avec la Banque Mondiale.

Pendant la même période, la CDUK, quant à elle, assura les tâches essentielles suivantes :

- Mettre à la disposition du Consultant les documents du projet, les études et toutes les informations disponibles à son niveau et susceptibles de l'aider dans l'accomplissement de sa mission ;
- Veiller à la réalisation des prestations dans le respect des normes, des textes en vigueur et des règles de l'art.

Annexe 1 – Liste des études existantes¹

1. Etude de faisabilité technique du projet de modernisation et de gestion intercommunale des déchets solides des communes ciblées (Lemba, Matete, Kisenso et N'djili) dans la ville province de Kinshasa et du mode de contractualisation des infrastructures avec le secteur privé, Groupement Seureca-VSI Afrique, 2022.
2. Etude de financement durable, de viabilité économique et des réformes fiscales du secteur de l'assainissement liquide et des déchets solides dans la ville de Kinshasa, Nodalis, 2023
3. Le Schéma d'orientation stratégique de l'agglomération de Kinshasa (SOSAK) & Plan particulier d'aménagement (PPA) de la partie nord de la ville de Kinshasa, Gouvernement Provincial de Kinshasa, juillet 2014.
4. Enquête sur la quantité et la composition des déchets (wacs) (collecte de données sur la gestion des déchets solides de Kinshasa), rapport final destiné à la JICA/RDC, GEC STUDIES, avril 2019.
5. Plan directeur des transports urbains dans la ville de Kinshasa (PDTK), JICA,2018.
6. Rapport sur l'évaluation des déchets urbains de la ville de Kinshasa,ONU HABITAT, mai 2023.
7. Elaboration d'un schéma directeur de gestion intégrée des eaux urbaines de la ville de Kinshasa et étude de faisabilité de l'approvisionnement en eau potable de Kinshasa Ouest,STUDIO GALLI INGEGNERIA, mars 2020.
8. DAO Gestion durable des déchets, assainissement, entretien de la voirie et des drains à Kinshasa, Rapport final --- Jean-Luc Sallustro --- BCECO, 2012.
9. Rapport sur la caractérisation du sable et matériaux de curage et analyse du niveau de pollution dans la rivière Matete (tronçon compris entre Salongo sud ref. Bimsum jusqu'à l'échangeur), les collecteurs de quatre communes du projet KIN ELENDA et la rivière Funa (tronçon compris entre le boulevard Sendwe et l'avenue Christophe Muzungu, et la rivière Mayi ya rouge à l'aval du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Mpsa, Faculté des Sciences et Technologie-Sciences et Gestion de l'environnement, UNIKIN, Mai 2023.

¹ La liste n'est pas exhaustive.

Annexe 2 – Agenda

KIN-ELENDIA - Calendrier prévisionnel d'études pour le Schéma Directeur de Gestion des Déchets

Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39														
Phase 1	■																																																				
Préparation étude et rédaction du rapport de cadrage	■																																																				
Validation du rapport de cadrage		■																																																			
Synthèse des données de base et rédaction du rapport diagnostique (3.2.2)			■																																																		
Atelier de présentation Phase 1 et d'une esquisse de schéma directeur (3.2.2)				■																																																	
Mise à jour du rapport diagnostic					■																																																
Validation du rapport diagnostic et de la Phase 1						■																																															
Phase 2:																																																					
Définition des axes stratégiques (3.3.1)																																																					
Validation des axes stratégiques																																																					
Rédaction du rapport intermédiaire																																																					
Atelier de présentation intermédiaire																																																					
Mise au point intermédiaire, remarques sur le rapport et levée des options																																																					
Rédaction du rapport de synthèse de projets d'investissements prioritaires (3.3.2)																																																					
Validation du rapport (3.3.2)																																																					
Rédaction du rapport sur la gouvernance et financement du service (3.3.3 et 3.3.4)																																																					
Validation du rapport (3.3.3 et 3.3.4)																																																					
Rédaction du rapport sur les sauvegardes (3.3.5)																																																					
Validation du rapport (3.3.5)																																																					
Rédaction rapport provisoire du schéma directeur GDS																																																					
Commentaires sur le rapport provisoire																																																					
Préparation de l'atelier final de la phase 2																																																					
Atelier de présentation Phase 2 (3.3)																																																					
Rédaction du rapport final du schéma directeur GDS																																																					
Validation du rapport final																																																					